

**AUGER SAINT VINCENT**

Beauvais, le 11 janvier 2023

MONSIEUR LE PRESIDENT  
SYND DES EAUX D'AUGER SAINT VINCENT  
MAIRIE  
60800 ROUVILLE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	vendredi 16 décembre 2022 à 09h50
Unité de gestion		00144935		par :	L02
Installation		0071	AUGER SAINT VINCENT	Type visite :	P1
Point de surveillance	TTP	000615	AUGER SAINT VINCENT	Commune :	AUGER-SAINT-VINCENT
Localisation exacte	P	0000000852	STATION DE TRAITEMENT		
			BACHE APRES TRAITEMENT MELANGE		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	12 °C				25,00
Température de mesure du pH	12,4 °C				
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	7,2 unité pH			6,50	9,00
<b>MINERALISATION</b>					
Conductivité à 25°C	735 µS/cm			200,00	1 100,00
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>					
Chlore libre	0,97 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	1,01 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

**Analysé laboratoire**

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE  
Type de l'analyse : DIV Code SISE de l'analyse : 00145080 Référence laboratoire : H\_CS22.9837.1

MÉTABOLITES PERTINENTS	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Chloridazone desphényl	1,19 µg/L		0,10		
Chloridazone méthyl desphényl	0,704 µg/L		0,10		
<b>PESTICIDES DIVERS</b>					
Chloridazone	<0,005 µg/L		0,10		
Total des pesticides analysés	1,894 µg/L		0,50		

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00144935)**

Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité en vigueur pour les paramètres desphényl-chloridazone, méthyl-desphényl-chloridazone et total pesticides. Toutefois, cette eau est propre à la consommation humaine car la concentration des pesticides concernés reste inférieure aux valeurs sanitaires. Un contrôle renforcé est mis en place.

Pour le Directeur Général de l'ARS et par délégation,

L'Ingénieure d'études sanitaires

  
Marion MINOUFLET